



N° 13 /2022

L'an dernier, à la même époque, le Conseil communal formulait des vœux d'espoir, de sérénité et de paix pour l'année 2022. Les crises se sont hélas succédé. Agression russe contre l'Ukraine, explosion des prix de l'énergie, augmentation douloureuse du coût de la vie et poursuite de la détérioration du climat. Pourtant, encore une fois, les habitants de nos trois villages ont continué à faire preuve de solidarité avec les populations qui fuyaient la guerre. Mais aussi pour aider les personnes en difficultés ici, chez nous, notamment par le biais des Cartons du cœur ou des dons. Les efforts se sont poursuivis pour économiser l'énergie, en particulier pour restreindre l'éclairage nocturne, investir dans le renouvelable. C'est à cet esprit de solidarité et de foi dans l'avenir, par les gestes élémentaires, que le Conseil communal veut rendre hommage. Il vous en remercie toutes et tous. Il souhaite à chacune et chacun de vous de belles fêtes de Noël et de fin d'année dans la joie simple et la chaleur de retrouvailles en famille et entre amis. Aucun des efforts de 2022 n'est perdu, puisqu'ils nous permettent d'aborder 2023 avec la certitude que nous avons en nous la capacité de faire face.

Changement au Conseil communal

Le renouvellement des autorités communales pour la législature 2023-2028 s'est déroulé de manière tacite. L'élection des membres de la Commission d'école a vu un partage équilibré entre les deux listes de candidats. Il faut ici remercier toutes les personnes qui ont accepté de mettre un peu de leur temps et de leurs compétences au service de la commune.

Alors que deux nouveaux conseillers communaux siégeront au Conseil dès l'an prochain, MM. Fabrice Briot et Victor Egger, il y a lieu de remercier chaleureusement les deux sortants, MM. Francis Dubey et Lionel Richard. Elu en 2008, Francis Dubey aura siégé durant 14 ans au Conseil. Responsable au début, du Service des travaux publics, il aura assumé l'important chantier de la traversée du village de Fontenais, l'aménagement du jardin du souvenir au cimetière ou le projet d'installation de la boulangerie au Château. Il a également repris la responsabilité des Finances durant une période très difficile. Lionel Richard, élu lors des élections de 2017, avait en charge les écoles et l'Unité d'accueil de la petite enfance, là aussi dans une période d'économies et de changements. Tous deux ont surtout fait profiter le Conseil de leurs compétences et de leurs expériences professionnelles. Lionel Richard continuera à se mettre au service de la collectivité comme président des assemblées. Merci à tous deux.

Fermeture de l'administration communale

Durant les fêtes de fin d'année, nos bureaux seront fermés du jeudi 22 décembre 2022 au vendredi 6 janvier 2023.

Une permanence sera assurée dès le 4 janvier 2023 au 032/466 28 08 ou par courriel : secretariat@fontenais.ch

En cas de décès uniquement, veuillez contacter le 079/318 83 29.

Voir au verso

Vente des sapins de Noël

La traditionnelle vente des sapins de Noël proposée aux citoyens de Fontenais, Villars et Bressaucourt se déroulera le

Samedi 10 décembre de 9h à 12h à Fontenais
sous le couvert des installations sportives

Des sapins seront disponibles à la Jardinerie Lapaire avant et après le jour de la vente.

Suppression de la récolte des encombrants

Le Conseil communal a décidé de supprimer la récolte des déchets encombrants qui avait lieu quatre fois par an à la Combe Vatelín ou au village de Bressaucourt. Cette décision résulte d'une obligation légale selon le principe du « pollueur-payeur », mais aussi d'un sondage positif réalisé en 2018. Les éco-points (carton et papier, verre, alu, etc...) restent inchangés.

Une convention a été passée avec l'entreprise Ramseyer, Pré-Genéz 10, à Courgenay, qui jouera le rôle de centre de collecte et de tri pour la commune. Dès cette date, les citoyens auront la possibilité d'y amener directement les déchets encombrants et inertes, les incinérables, les matériaux de construction et rénovation.

Heures d'ouvertures : du lundi au vendredi de 7h à 11h45 et de 13h15 à 17h15. Et 2 samedis par mois de 9h à 12h.

Paiements et tarifs : les citoyens paieront directement les frais à l'entreprise Ramseyer selon les tarifs en vigueur (se référer à la liste tarifaire du centre de tri) www.ramseyer-sa.ch .

En compensation de ce transfert, les contribuables bénéficieront d'une baisse de la taxe sur les déchets. Selon la proposition qui devra être approuvée par l'Assemblée communale, cet allègement sera d'environ 26% pour toutes les catégories de ménages.

Sacs poubelles

Le Conseil communal rappelle les allègements pouvant être octroyés pour 2022 ;

- pour les enfants jusqu'à 2 ans, 30 sacs de 35 litres seront distribués
- pour les personnes souffrant d'incontinence 20 sacs de 35 litres. Un certificat médical devra être présenté.

Les sacs seront à retirer à l'administration communale de Fontenais.

Calendriers 2023

Le tout ménage MémoDéchets 2023 sera distribué en fin d'année avec toutes les indications réunies concernant le tri des déchets pour Bressaucourt, Fontenais et Villars, il est à conserver.

Le calendrier de la commune de Fontenais ne sera plus distribué.



*Les autorités et le personnel communal
vous souhaitent un Joyeux Noël et forment
les meilleurs vœux pour la Nouvelle Année*